

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Rédacteur & } Résidence, N. 177, r. St. Valier.
 { A. JACQUIES, Imprimeur. }

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un *Flâneur* paraît autant que possible chaque Lundi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du *Flâneur* est établi en toutes les promenades, rues et places publiques, on y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. *No admittance except on business.*



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la forme, le *Flâneur*, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la ligne. Toutes communications etc. pourront être laissées chez Mr. J. GRACE, où l'on peut, entre autres rafraichissements, acheter le *Fantasque*.

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plait,
 je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

Vol. I.]

QUEBEC, 26 DECEMBRE 1838.

[No. 47.]

POESIE.

AUX ENILES POLITIQUES CANADIENS.

Salut! concitoyens, foulez la terre amie,
 Foulez le sol sacré de la patrie!
 Sur la plage lointaine, où le crime gémit,
 Où le repentir pleure, un généreux proscrit,
 Un Nelson, un Gauvin, un Masson, un Bouchette,
 Noms de héros chantés sur la mâle trompette,
 DesRivières, Goddu, Marchessault & Viger,
 Dont les fronts plébéiens, ceints du noble olivier,
 Devaient courber plus tard sous le faix de la gloire,
 Pouvaiet-ils dans la honte expier leur valeur?
 L'égide de l'honneur
 Protégeait leur mémoire!

Les tyrans ont pâli, souillés d'iniquité,
 Et, près de s'engloutir sous les débris du trône,
 Ils se sont moins joués des droits d'humanité:
 Ah! c'est que dans la fange ils jetaient leur couronne!

Les fils des Canadas, amans de liberté,

[Nous n'avons fait que notre devoir de journaliste impartial en prêtant nos pages à un jeune littérateur déjà favorablement accueilli par le public canadien. C'est la seule considération qui nous a fait accorder une place à la pièce de vers de Mr. BARTHE dont nous ne prétendons point, pour cela, partager les opinions ni la manière de voir.]

LE FANTASQUE.

QUEBEC, 17 DECEMBRE 1838.

ENCORE UN PLAN DE REGENERATION.

Ce brave Lycurgue du bon vieux tems n'était qu'un bien petit garçon auprès de moi, et la tâche qu'il avait à remplir n'était que sucre et que miel en comparaison de la mienne. Lorsqu'il avait donné des lois à sa république, c'était fait une fois pour toutes ; on les mettait en vers et elles se chantaient à propos de rien, se répétaient et s'apprenaient pour la vie. Les élégantes de ce tems-là, au lieu de se démener sur un piano et de s'égosiller sur les roulades, à perte de vue, d'une insipide romance amoureuse, chantaient une ariette sur les donations, un duo sur les contrats de mariage, un trio sur les droits de naissance ; la tutelle et la curatelle étaient aussi répandues que la complainte du Juif errant ; enfin tout le droit se trouvait réduit à un grand opéra que chacun exécutait à qui mieux mieux ; on conçoit qu'on devait bien vivre heureux dans un pays où la connaissance des lois se fondait ainsi sur l'accord et sur l'harmonie. Mais aujourd'hui le monde est bien changé, on ne se contente pas de si peu ; il est vrai de dire aussi que ce brave Lycurgue avait pris soin de n'avoir dans son pays ni anglais, ni écossais, ni irlandais mêlés avec ses bons compatriotes ; c'est à cela sans doute qu'on doit attribuer une partie de l'ensemble et de la tranquillité que leur procurèrent ses sages institutions. M'étant chargé de la législation du Canada depuis que Lord Durham l'a abandonnée, il est de mon devoir de pourvoir au bonheur de ses habitans quand je devrais y perdre la tête ou le repos ; la tâche en est une bien difficile, mais si je la remplis avec succès je n'en aurai que plus de mérite ; si je ne réussis pas je serai baffoué, insulté, pour le moins autant que Lord Durham :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

voilà pourquoi les épines qui garnissent le trône du Canada et auxquelles tant d'autres se sont piqués, ne m'empêcheront point de m'y asseoir. Mais procédons sans plus tarder.

Si j'étais roi, ou plutôt si j'étais le maître, car de nos jours ce n'est plus synonyme, je ferais tout d'abord un coup-d'état ; quand ce ne serait que pour mesurer ma force ou pour me distraire, sans compter tout le succès qui ne pourrait manquer de le couronner. Je dirais par exemple à tous mes sujets anglais, irlandais, écossais : vous êtes des méchants ou des imbéciles d'être venus ainsi vous fourrer au milieu de mes bons sujets canadiens qui ne vous demandaient point, qui ne s'inquiétaient point de vous et qui vivaient tranquilles ; n'ai-je pas assez d'autres terrains sans que vous veniez engendrer querelle chez des gens qui ne vous comprennent point, que vous ne comprenez point ? Déguerpissez, déguerpissez mes garçons, et allez chercher fortune ailleurs ; mais comme je ne prétends point vous voler ; au contraire ; je vais vous payer ce que vous ne pouvez emporter, car je vous le répète : je veux à tout prix avoir la paix. Si vous étiez en nombre égal à celui de mes excellents sujets canadiens, je vous laisserais arranger la difficulté entre vous ; mais vous êtes si peu nombreux que la protection que je suis obligé de vous accorder me coûte trop cher ; puis, non contents de cette protection il vous faut encore être payés, et grassement payés ! Il vous faut encore honneur, places et galons, au lieu de vous résoudre, en honnêtes gens, à

gagner vous-mêmes votre pain, soit en labourant la terre, soit en charlant ses produits ; au diable ! je n'ai pas de places pour tout le monde et il faut que chacun en ait sa proportion ; ainsi détaléz, détaléz mes loyaux sujets ; sacrifiez un peu d'amour-propre au bonheur de l'empire et toute la terre vous admirera. Voilà ce que je dirais et ferais si j'étais le maître ; et tant pis pour ceux qui ne s'y conformeraient point. Mais, malheureusement, je ne suis pas tout-à-fait roi, ainsi je dois agir selon mes moyens.

Comme je n'ai pas à ma disposition assez de troupes pour faire mettre à exécution mon idée philanthropique ; et surtout comme les bénéfices que j'ai faits jusqu'ici par mon journal ne pourraient point encore me permettre, malgré toute ma bonne volonté, de payer aux bretons l'indemnité qui leur sera due, je dois donc, tout en permettant à tous ceux qui sont dans le pays, d'y rester, chercher un autre moyen d'arriver à donner la paix et à gréver, chez chacun, des sentiments de loyauté non ternis par les excès auxquels on s'est livré en leur nom.

Voici à peu près sur quel principe je voudrais baser l'égalité des privilèges, et les résultats que j'en attendrais.

La différence des langues ayant été jusqu'ici l'un des principaux obstacles à l'union, j'ordonnerais à toute personne qui désirerait rester en Canada, d'abandonner sa langue maternelle pour apprendre et ne parler à l'avenir que l'hébreu. Or comme c'est une langue qui va de droite à gauche, c'est à dire à rebours du bon sens, Mr. Symes n'aurait point la peine de faire des études, il serait notre premier littérateur ; l'attrait des belles-lettres hébraïques l'emporterait bientôt loin de sa dentelle, il serait notre poète couronné et ferait, du premier coup, de beaux vers dont la rime serait au commencement et la raison on ne sait où. Quant aux canadiens, ils se rouindraient je suis sûr à travailler la grammaire israélite plutôt que d'apprendre le jargon de la Bretagne blonde, et pour ce qu'il s'agit de nos savants co-sujets anglais ils courraient aux antipodes, vendre du thé aux chinois, avant de rien apprendre de nouveau ; et enfin nos jeunes demoiselles n'en seraient pas fâchées car la première page des romans en contiendrait la conclusion. Sans avoir à parcourir des châteaux hantés par des esprits follets, des lutins, des dragons et des farfadets ; à ramper dans des souterrains tapissés d'araignées, de calimaçons, de crapeaux et de vipères, ou à travers des vallées parsemées de mille fleurs qui ne signifient rien ; à s'écarter dans des forêts désertes, peuplées par des ours ou des brigands, ou, ce qui n'est pas moins terrible, à suivre dans toutes ses phases une interminable correspondance sentimentale ; par le moyen de l'hébreu, elles auraient de suite la satisfaction de voir la vertu récompensée et épousée, les jeunes héros faire de brillants héritages, les méchants poignardés, noyés, empoisonnés ou exécutés, les bons vieillards mourir dans leur lit entourés des nombreux enfants qu'auront eus les nouveaux mariés etc. etc. etc.

Comme on peut le comprendre facilement, on ne se querellera nullement sur la prépondérance de l'anglais ou du français lorsqu'il ne sera permis de parler que l'hébreu. Voilà donc un grand pas vers l'arrangement des affaires. Vient ensuite la question des différences de religion.

J'aurais bien une forte tentation d'introduire en Canada, comme la seule et unique religion, le mahométisme ; mais comme une des lois les plus strictes de cette croyance défend l'usage du vin et des autres liqueurs fermentées, je craindrais de me mettre à dos les nombreux adorateurs du verre et de la bouteille qui ne prendraient que quelques uns des dogmes chéris de Mahomet ; mais comme une religion n'est bonne qu'autant qu'elle est bien observée, je me vois obligé de renoncer à ce dessein. Je voudrais bien aussi établir le brahminisme, mais la vue des bayadères causerait de si dangereux transports à Mr. Symes qu'il ne songerait plus à veiller au salut de l'empire ; alors que deviendrions-nous ? Le culte du soleil conviendrait beaucoup au Canada, mais les compagnies d'assurances ne voudraient plus garantir les maisons. Enfin je ne vois absolument que le paganisme grec qui puisse convenir

A tous les goûts et à toutes les humeurs. Et puis les faux-dieux ne nous manqueraient point, non plus que des modèles pour leurs statues. Maintenant que notre Jupiter est parti nous le remplacerions par Mr. Symes qui se métamorphoserait de suite en dindon pour tenter l'éditeur du *Mercury* comme le Jupiter olympien d'autrefois se transforma en cygne pour plaire à Leda. Nous aurions Mr. Duval qui, un rouleau de protêts à la main, figurerait passablement un Apollon du Belvédère, et le gros Jim pourrait fort bien passer pour un centaure, tandis que les hommes de la police poseraient pour des faunes et des tritons; on conçoit qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer tous les avantages qu'aurait pour nous un semblable culte; chacun pourrait avoir une place dans le ciel olympique et c'est là le principal dans un siècle comme celui-ci où la soif des emplois menace de tourner en *placophobia*.

Sur quoi se querellera-t-on lorsqu'il n'y aura qu'une religion, qu'une langue et des lois impartiales?

— Sur la manière de les administrer et sur les personnes qui en seront chargées, dira-t-on. Allons, il faut donc encore pourvoir à cet inconvénient de la distribution des emplois et des revenus du pays, choses qui me semblent, au fond, la pierre d'achoppement de tous les griefs.

Il est vrai que les positions changeraient et que ceux qu'on déplacerait, qui jurent aujourd'hui sur leur âme une loyauté sincère et désintéressée, se trouveraient tout-à-coup à la tête d'une révolte; mais on suivrait à leur égard le conseil du *Herald* et on les prendrait comme ils le méritent.

Voici comment je proposerais de les remplacer; je donnerais les places lucratives au concours et celles d'honneur par élection, sans que le favoritisme puisse influencer rien sur leur distribution. Par exemple on recevrait des propositions pour les places de juges. Les candidats heureux seraient ceux qui offriraient les meilleures garanties de savoir, d'indépendance, de désintéressement, de sagesse, d'impartialité et d'intégrité, en sorte qu'on y verrait sûrement d'autres hommes que la plupart de ceux qui les remplissent à présent. Un employé ne pourrait point cumuler, parce que c'est l'abus le plus criant et le plus absurde de notre gouvernement; car si une place suffit pour faire vivre un homme elle doit suffire à l'occuper aussi; deux emplois font des milliers d'envieux et un paresseux avare.

La place d'imprimeur de la Couronne et l'entreprise du journal officiel seraient offertes au plus habile, en sorte que Mr. l'Éditeur prête-nom, imprimeur prête-nom, trésorier prête-bourse serait certain d'être destitué et le Fantasque courrait sa bonne chance de devenir la gazette par autorité; néanmoins on récompenserait la basse complaisance du courtisan par un emploi selon son cœur et ses talents, mais qui ne serait point une sinécure; on le nommerait grand sacrificateur et directeur des hécatombes, avec défense expresse de jamais endosser un uniforme qui met le cachet du ridicule sur tout ce qui peut prétendre à l'air militaire, en offrant à l'esprit la personification d'une exécution anglaise fort comique. (.) On recevrait aussi des propositions pour l'emploi d'exécuteur de hautes-œuvres, en sorte que cela nous débarrasserait immédiatement des criailleries du *Herald* de Montréal dont l'éditeur ne manquerait point cette occasion de se caser selon son goût.

• J'étais arrêté l'autre jour dans la rue Buade et je demandais à l'un de mes amis que j'y rencontrai ce qu'on voulait dire par ces mots "a hog in amour" que j'avais entendus, qui me plaisaient infiniment, mais que je ne comprenais pas fort bien. En ce moment parut une grosse masse informe qui ressemblait à un immense sac de chiffons sur lequel un valet aurait jeté par mégarde des accoutrements militaires et, par dessus, une casquette; je vis bientôt que c'était un homme car cela marchait debout; le morceau de graisse passa près de nous en soufflant comme un bateau à vapeur à haute pression, et laissa derrière lui une piste de parfum de cuisine qui suivrait en aboyant, le nez au vent, une meute de boule-dogues. Mon ami me montra ce spectacle en riant et je compris de suite ce que signifiaient les mots a hog in amour.

Notre prochaine feuille contiendra la continuation de ce sage plan de réorganisation, vu que nous devons laisser à d'autres sujets la place qui leur est due et surtout parcequ'on ne peut trop sérieusement mûrir et peser les mesures qui doivent faire le malheur ou le bonheur de tout un peuple. Si j'avais un Conseil Spécial je ne vous ferais pas attendre, mais, que voulez-vous, faute de grives on mange des merles.

Le *Canadien* continue à prétendre, contre toutes les règles du plus commun bon sens, que la potence n'est pas un remède contre l'esprit de rébellion. Moi j'ose à mon tour soutenir aux yeux de l'univers qu'il n'y en a pas de meilleure et je me fais fort de le lui prouver d'une manière incontestable.

Je vois, par exemple, que maître Theller, le même qui a joué au cheval fondu avec les murs de notre citadelle, vient d'arriver à Détroit où il s'est mis à la tête des envahisseurs. Me dira-t-on maintenant qu'il y serait s'il avait été pendu ? Voilà de l'évidence ou je me trompe fort. Autre évidence : Lount, le fils de celui qui fut exécuté à Toronto pour haute-trahison, vient aussi d'émettre une proclamation qu'il signe en qualité de secrétaire militaire de l'armée patriote ; me dira-t-on maintenant qu'il y serait si, au lieu de le laisser échapper on lui eût fait partager le sort de son père ? C'est la seule chose sur laquelle je m'accorde avec le *Herald* de Montréal, et avec lui je soutiendrai que le seul moyen d'extirper l'esprit de révolte en Canada, c'est de prendre tous les Canadiens et même les Canadiennes sans exception, car tant qu'il restera trois gouttes de cet infernal sang français dans tout le nord de l'Amérique, elles auront l'audace de s'élever contre l'arbitraire, et les loyaux et fidèles sujets de notre souveraine dame la reine, ne pourront dormir tranquilles.

Lord Durham a laissé derrière lui de plus piquants souvenirs qu'on ne l'imagine en général, et les moins répandus ne sont pas certainement les pots de moutarde qu'on voit garnir les vitreaux de tous les épiciers de la ville. Jusqu'à présent nous n'avions pas pensé que Lord Durham fût venu faire ici d'autre commerce que celui des grands hommes de contrebande, cependant il est constant qu'il a dû y joindre le monopole de la moutarde, si l'on doit en croire, à la lettre, la banale inscription qui se répète partout : *Durham's mustard, superior quality, imported by his excellency the Governor-General.* On ne voit plus aujourd'hui que cela et il serait absurde de penser que sa seigneurie en ait fait pareille provision pour sa propre consommation ; elle avait donc l'intention de cumuler et de joindre cette petite corde à son arc, aussi a-t-elle réussi, au-delà de son espérance, à *commoutarder* le Canada. S'étonnera-t-on après cela si un peu de cette moutarde est montée au nez de ces pauvres Canadiens ?

On dit par la ville, (mais il faut terriblement se défier des on-dit par le tems qui court surtout lorsqu'il s'agit de personnages liés avec, ou par, l'administration) on dit donc (mais je n'en crois rien) qu'il est arrivé à certain éditeur de notre ville, (on ne dit point lequel, mais il paraîtrait que c'est le plus épais des éditeurs, physiquement parlant) on dit donc qu'il est arrivé à ce malheureux éditeur un accident presque semblable à celui qui jadis empêcha le fameux mannequin de Lord Brougham de passer les portes de notre ville. Voici comment on raconte cet affreux événement. On dit que cet homme, (qui a le double avantage d'être lié avec et par l'administration) avait un soir (on ne dit point quand, et c'est ce qui me fait croire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela) porté ses pas en dehors de nos murs (on ne dit point pourquoi) et fut retenu (on ne sait comment) jusqu'après l'heure à laquelle les grosses bêtes ne sont plus admises, c'est-à-dire au moment où se ferment les grandes portes. Notre homme (qui n'est certainement pas bête quoique colossal) essaie de passer comme fait le reste des humains, par le guichet, mais bernique ! la tête y passe car c'est une tête étroite) les pieds y passent (car c'est un éditeur au petit pied)

mais quant au corps, (je dis au corps, car son esprit, qui est infiniment plus mince, put se faufiler avec la plus grande facilité) inutile ! à gauche, à droite, en face, en arrière, tout fut vain, et notre homme dut s'apercevoir que trop de bien nuit souvent. Bref, il resta dehors et se consola en pensant qu'il avait un fois en sa vie ressemblé au mannequin de Lord Brougham. Le corps de l'un était trop long, celui de l'autre est trop large, mais l'esprit des deux est du même calibre.

L'*Ami du Peuple* est, dit-il, " autorisé par Mr. Leclère à dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'article du *Fantasque* où le nom de Mlle Girouard se trouve mentionné " Nous avons avancé les faits sur la parole d'un ami que nous n'avions nulle raison de soupçonner de mensonge ; mais comme dans ce moment nous n'avons à notre disposition nul autre moyen d'établir la vérité, nous devons prier nos lecteurs de s'en rapporter à la contradiction de l'*Ami du Peuple*, qui, en sa qualité de journal officiel de la police, doit mieux que tout autre savoir ce qui en est, puis autant que tout autre au moins, être cru sur parole.

Mon cher confrère.

N'allez pas imaginer que vous êtes le seul flâneur de la ville de Québec, comme vous pourriez avoir l'égoïste vanité de le croire. Non, monsieur, j'en connais, pour ma part, qui ne vous le cèdent en rien ; et, moi-même, j'ose parfois me croire mieux nommé que vous sous ce rapport. Il est vrai que nos flâneries, à nous, n'ont point pour le public le même résultat que les vôtres, celui de l'amuser ; mais du moins si nous ne prodiguons point les observations que nous avons l'occasion de faire nous n'en aurons que plus de titres à votre complaisance, soit en qualité de confrères, soit en celle de confrères modestes et peu exigeants. Il m'a pris, maintes fois, je vous l'assure, la pressante démangeaison de faire, à mon tour, gémir la presse, rendre le public confidant de mes vagabondes remarques ; mais, joignant à ma qualité de flâneur, cette autre qui en est le complément indispensable ; une superlative paresse, j'ai dû garder pour moi les philosophiques conclusions auxquelles m'a fait arriver un regard indépendant et scrutateur jeté parfois sur quelques unes des nombreuses folies humaines.

On dit qu'il n'y a que le premier pas qui coûte ; eh bien ! monsieur le fantasque, je viens de le faire, ce premier pas, vers la publicité et vers l'indiscrétion ; aussi devrez-vous désormais vous attendre à recevoir de tems à autre quelques uns de mes épanchements, que vous pourrez publier s'ils vous plaisent, ou reléguer avec les autres infortunés rebuts des nombreux écrits dont l'amour-propre et l'orgueil doivent inonder vos cartons. Je me range d'avance, comme vous le voyez, dans cette dernière catégorie ainsi je ne serai ni surpris ni fâché de m'y voir classé par vous-même.

Pour aujourd'hui je me bonnerai à vous citer un petit fait dont je fus accidentellement le témoin oculaire et surtout auriculaire et qui, en ajoutant un léger détail à d'autres plus importants de la fameuse affaire de la suspension, donne, de plus, la mesure du courtisanisme de quelques gens qui, cependant, en leurs qualités d'oracles de la presse, de juges et de directeurs de l'opinion publique, devraient ne point afficher un outrageant défaut de consistance et surtout ne point donner à tout venant le baiser de Judas.

Je me trouvais il y a quelques jours en la rue . . . , et mon attention fut attirée par la démarche papillonnante du Nestor de la presse québécoise. Le visage épanoui du respectable vétéran de la plume, lézardé par un sourire contraint, sardonique et courtisan à la fois, me semblait offrir le tableau mouvant des orages politiques qui ont balloté si long-tems et en tant de côtés divers cette tête usée sous les loues et nombreux volumes d'une aussi longue vie gazettière. J'avais à peine fait ces courtes

et involontaires observations quand je vis arriver d'un autre côté l'un de ces juges criminels qui ont mérité, par leur conduite consciencieuse, d'être élagués du troupeau "fidèle".

A peine l'honorable monsieur de la presse eut-il aperçu l'honorable destitué que, traversant la rue d'un pas empressé, il se dirigea vers ce dernier en tendant d'aussi loin qu'il le vit, une main que le premier passant, qui n'aurait point lu les furibondes sorties et les insidieux conseils d'exclusion que cette même main avait tracés quelques jours avant, eût pu prendre pour une main amicale et franche. Mais le grave magistrat, au lieu de répondre à un si cordial accueil, se contenta de regarder celui qui le lui faisait, d'un air que l'on aurait pu croire méprisant et qui cependant n'était qu'indifférent.—Ah bonjour mon cher monsieur Panet, je vous croyais parti ?

—Parti ? parti, pourquoi, et pour quel endroit ?

—Eh ! pour Montréal, je pensais.

—Moi, monsieur ? je n'ai nulle affaire à Montréal ; mais, à propos, dites-moi, j'ai entendu raconter une chose qui m'a surpris et que j'ai supposé devoir être une plaisanterie . . . on a osé me dire que vous aviez fait à mon collègue Bedard une visite de condoléance au sujet de sa suspension ! c'est faux n'est-ce pas ?

—M . . . m . . . m . . . mais . . . ou ou oui . . . je suis allé visiter mon ami Bedard.

—C'est-à-dire que vous êtes allé le féliciter de n'avoir point fait son devoir (selon vous) et le plaindre d'en avoir été puni ! Je conçois que des amis de Mr. Bedard soient allés lui faire visite avant son départ afin d'exprimer leur satisfaction que leur cause sa conduite et lui souhaiter un heureux succès : mais vous, monsieur, ce n'est pas croyable !

—Oh ! ce n'est pas une raison parceque nous conduisons la presse de nous brouiller avec nos amis, du moins voilà ce que je crois.

—Ah diable ! eh bien moi je n'entends point ainsi la consistance, l'estime et l'amitié.

La-dessus l'honorable juge continua gravement son chemin sans avoir serré cette main qui lui était offerte, et l'autre honorable continua le sien, sans doute, sans avoir pris l'excellente leçon qu'on venait de lui donner ; et moi je continuai le mien, maudissant cette curiosité qui m'avait rendu si peu discret et je résolus d'expier ma faute en m'en confessant devant le public.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, en attendant mieux

FLANEUR No. 2.

EXECUTION.

CARDINAL et DUQUETTE ont été exécutés à Montréal vendredi matin 21 Décembre 1838 à 9 heures sur sentence de la cour martiale.

(Je laisse l'espace en blanc afin que mes lecteurs y puissent écrire ce qu'ils croiront convenable ; quant à moi je n'en dis rien . . . mais je n'en pense pas plus.)

—Pourquoi aurait-on dû garder Mr. C. Buller pour faire les lois du Canada ! — *Do you give it up ?* — Parceque c'est un Solon (un *sol-long*.)

CHARADE.

Mon premier est mon entier.

Voulez-vous faire mon entier, — N'épargnez pas mon dernier.